



Questions de privilège

1

Conseil confédéral
18 et 19 juin 2018

Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université — CSN

2

Attendu l'attitude antisyndicale et méprisante de l'administration de la TÉLUQ, visant à fragiliser davantage les travailleuses et les travailleurs à statut précaire;

Attendu que cette attaque frontale menace la majorité des emplois des membres du STTTU-CSN ainsi que leur statut professionnel;

Attendu la lenteur des négociations ainsi que les mises en demeure, poursuites et menaces de mesures disciplinaires adressées au STTTU-CSN et à ses membres;

Attendu les enjeux de sous-traitance, de privatisation et de désyndicalisation sous-jacents à cette lutte;

Attendu l'impact de cette lutte sur la qualité de l'encadrement des étudiantes et des étudiants en enseignement supérieur;

Proposition

3

Que les délégué-es du conseil fédéral accordent leur appui à la lutte que mène le STTTU-CSN pour le renouvellement de la convention collective et la préservation des emplois des tuteurs et des tutrices